

H.E. Guterres
Secrétaire Général
Nations Unies
New York, NY 10017
USA

Paris, le 20 octobre 2021

Objet : Lettre renouvellement d'adhésion au Global Compact des Nations Unies

Honorable Secrétaire Général,

J'ai l'honneur de vous confirmer que le Comité français pour le développement durable (Comité 21) renouvelle son soutien aux dix principes du Global Compact des Nations Unies concernant le respect des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption. Par cette lettre, nous exprimons notre volonté de soutenir le Global Compact dans la promotion de ces principes, et allons faire une déclaration publique de cet engagement à nos parties prenantes et au public au sens large.

Nous nous engageons également auprès du Global Compact des Nations Unies à participer de la manière suivante : proposer et mettre en œuvre des partenariats sur la durabilité des entreprises et collaborer avec d'autres parties prenantes.

Nous convenons que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Global Compact est la publication d'une Communication sur l'Engagement (COE), décrivant les efforts de notre organisation pour soutenir la mise en œuvre des dix principes et de s'engager auprès du Global Compact. Nous soutenons la responsabilité publique et la transparence, par conséquent nous nous engageons à publier nos progrès tous les deux ans, en conformité avec les directives pour les Communications sur l'Engagement du Global Compact.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de mes salutations les plus distinguées.

Bettina Laville
Président du Comité 21